

## Pour la petite Histoire

**Date** : 19 décembre 2013

Souvenons nous de ce qu'écrivait le Président du Conseil général, Jean-Louis Tourenne, le vendredi 19 juillet 2013 :

*« Il n'y aura pas non plus de "dispositions" destinées à "inculquer" ce gentilé de gré ou de force dans la tête de nos concitoyens »*

et voyons voir une nouvelle fois ce qu'il en est.

\*\*\*

Le Département d'Ille-et-Vilaine, qui avait déposé au mois de mai auprès du Comité départemental du centenaire de la première guerre mondiale, un dossier de demande de labellisation de son projet commémoratif, vient de déposer auprès de la Mission du centenaire un dossier de demande de subvention à hauteur de 40 % de ses dépenses évaluées à 174.700 € (hors frais de personnel).

Ce dossier de demande de subvention présenté à la commission permanente pour décision le mois dernier est intitulé :

### **La Bretagne et l'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre**

Toutefois, les manifestations prévues - qui sont organisées par la Direction des archives et du patrimoine - viennent d'être réunies et publiées ce mois ci sur le [site des archives départementales](#) (que je vous invite à visiter) sous l'appellation :

### **Les Breilliens et la Grande Guerre**

Comprenne qui pourra !... ;-)

Mieux : le projet n° 8, que le Directeur des archives et du patrimoine avait intitulé :

### **14-18 : des destins dans la guerre**

est devenu un :

### **webdocumentaire autour des Breilliens et la Grande Guerre**

« Un webdocumentaire s'adressant plus particulièrement à un **public jeune (12/15 ans)** verra le

*jour en 2015. Il permettra à l'internaute de comprendre le contexte de la Grande Guerre pour les habitants d'Ille-et-Vilaine sous une forme numérique.*

*L'idée est d'incarner des personnages (instituteur, soldat, infirmière, ... ) et d'avancer avec eux dans le déroulement de l'application avec la possibilité de faire des choix pendant le parcours. Ces parcours seront **inspirés de personnes et de faits réels** pour accentuer la dimension didactique. »*

Ce dernier projet a été évalué à 68.900 € (toujours hors frais de personnel du département, qui ne seront manifestement pas comptabilisés en frais de lancement du gentilé, soit dit en passant).

Comme me le fait très judicieusement remarquer Jean-Pierre Matthias, le « jeu » consiste simplement à faire en sorte qu'un gamin se mette « **dans la peau d'un bretilien** » dans le contexte de la première guerre mondiale (comme si ça pouvait exister, un « bretilien » en ce temps là), en prenant bien soin d'écartier ses autres identités (communale, bretonne...).

Allez, c'est juste un jeu de rôle : on n'est pas forcé de voir le mal partout !... ;-)

Mais quand même : je vous parle de ceci juste avant la **très** courte séance du Conseil général de ce 20 décembre 2013, au cours de laquelle doit être abordé le dossier qui vise principalement les collégiens sous la bannière :

### **Génération Bretiliens** une nouvelle façon d'agir pour la jeunesse

... histoire d'enfoncer le clou.

\*\*\*

#### **Résumons :**

- On nous cache tout, on nous dit rien : la manière de « populariser » ce qui a vocation à devenir - paraît-il - l'appellation des habitants d'Ille-et-Vilaine (morts ou vifs) est jusqu'à ce jour encore considérée par le département comme étant sous « secret des affaires »
- Il est donc assez difficile d'appréhender les - nombreuses - manipulations auxquelles le Conseil général se livre actuellement en catimini
- Si on met de côté les questions éthiques...
- Après tout, ce n'est qu'un anachronisme : quand on a déjà pris ses aises avec la langue, on peut bien prendre ses aises avec les manuels d'histoire
- Ça peut prendre un peu de temps, mais reconnaissons que ce n'est pas bête de chercher à persuader la jeune génération que les habitants du coin sont incontestablement de purs « Bretiliens » depuis un bon moment

- Enfin, moi ce que j'en dis...